



**HAL**  
open science

# GLOBALISATION ET IDENTITÉ DANS LE SUD DE L'ARC ALPIN : LES ALPES-MARITIMES ET NICE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. GLOBALISATION ET IDENTITÉ DANS LE SUD DE L'ARC ALPIN : LES ALPES-MARITIMES ET NICE. Axel Borsdorf, Michaela Paal Die " Alpine stadt " zwischen Lokaler verankerung und globaler vernetzung, Verlag des österreichischen Akademie der wissenschaften, pp.77-96, 2000, 3-7001-2891-6. halshs-01441443

**HAL Id: halshs-01441443**

**<https://shs.hal.science/halshs-01441443>**

Submitted on 19 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## GLOBALISATION ET IDENTITÉ DANS LE SUD DE L'ARC ALPIN: LES ALPES-MARITIMES ET NICE

*Gérard-François Dumont*

### 1 Introduction

En l'an 6 avant Jésus-Christ, le Sénat romain décide de commémorer la pacification du sud des Alpes par Auguste, la construction de nouvelles voies et le libre passage entre l'Italie et la Gaule. Est alors érigé, là où les Alpes se jettent dans la Méditerranée, le trophée de la Turbie, situé entre les villes actuelles de Nice et de Menton, et au-dessus de la Principauté de Monaco. Après bien des vicissitudes, ce monument, consolidé au XIXe siècle, a retrouvé son inscription d'origine indiquant la liste des peuples alpins soumis par l'empereur.

### 2 Une position géographique exceptionnelle

Deux millénaires plus tard, ce trophée symbolise toujours l'extraordinaire positionnement géographique du département des Alpes-Maritimes, de Nice, et de l'agglomération azurée qui compte, outre son chef-lieu, des communes renommées dans le monde entier, comme Cannes (et son Festival du film), Grasse (son industrie des parfums), Antibes (son festival de jazz), ou Menton (sa fête aux citrons).

Les villes des Alpes-Maritimes se trouvent, effectivement, au carrefour de deux grands axes géographiques, l'arc alpin et l'arc latin, mais dans une position relative fort différente par rapport à ces deux arcs. Le premier d'entre eux correspond à l'arc latin ou méditerranéen qui étend son croissant de Rome à Valence en passant par Florence, Gênes, Nice, Marseille, Montpellier, Perpignan et Barcelone. Considéré dans son ensemble, cet axe s'est trouvé plutôt délaissé<sup>14</sup> dans la construction d'une Europe plus préoccupée de ses terres intérieures que de ses façades maritimes. Il est vrai que l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne est récente, mais essentielle, car les

---

<sup>14</sup> Dernier exemple, le report, en 1999, par le gouvernement français de la réalisation du T.G.V. (train à grande vitesse) qui doit relier le Languedoc-Roussillon à Barcelone.

agglomérations françaises de l'ouest de l'arc latin (Montpellier et Perpignan) sont démographiquement bien modestes par rapport à Valence et plus encore Barcelone.

Certaines agglomérations de l'arc latin – et par exemple les deux grands ports espagnols ou la Côte d'Azur – connaissent un essor remarquable, mais leur développement ne résulte guère d'une synergie que la géographie méditerranéenne devrait pourtant faciliter. Ainsi, l'étude des relations entre Nice et Marseille, deux agglomérations qui appartiennent à la même région administrative française (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) met en évidence un dualisme constant qui minore souvent l'efficacité attendue d'une bonne complémentarité réticulaire. En fait, notamment pour des raisons historiques, ces deux villes ne regardent pas dans la même direction, ce qui peut expliquer leur relative indifférence réciproque, parfois accentuée par les décideurs parisiens, qui alimente les comportements de certains acteurs locaux peu compatibles avec l'esprit d'ouverture européenne. Marseille a toujours vécu de la mer, de son port et de ses industries, et sait « faire les yeux doux » à Paris pour que la capitale politique de la France ne l'oublie pas dans ses subventions. En outre, l'une de ses priorités semble aujourd'hui davantage porter sur le couloir rhodanien que sur l'est de sa région.<sup>15</sup> En revanche, la Côte d'Azur, longtemps isolée géographiquement, sans pôle historique de développement, faisant partie de la Savoie jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, tire ses richesses de l'exploitation d'un climat et d'un site qui doit autant aux Alpes qu'à la Méditerranée. L'attraction des hommes pour la montagne, qui se constatait du côté du Comté de Nice, et non sur la rive droite du Var, s'expliquait également par les dangers issus de la mer, tels que la piraterie, qui a fait des ravages le long des côtes.

### 3 Histoire et identité

Le département des Alpes-Maritimes se trouve au sud de l'arc alpin (DUMONT 1998) plus précisément à l'extrémité sud-ouest d'un arc qui s'étale de l'Autriche à la France en incluant la Slovénie, le Liechtenstein, la Bavière, la Suisse, un croissant nord de la botte Italienne et Monaco. Le charme de sa frange littorale tient au mariage entre la mer et la montagne, et son identité historique<sup>16</sup> est très liée à son appartenance à l'arc alpin. Terre au riche passé préhistorique,<sup>17</sup> les Alpes-Maritimes naissent quel-

---

<sup>15</sup> Cette relative dualité Marseille-Nice a son parallèle à l'Est avec la dualité Nice/Imperia d'un côté et Gênes de l'autre, Imperia et Gênes faisant parti de la même région italienne, la Ligurie.

<sup>16</sup> Comme le montrent les recherches archéologiques, la présence humaine dans cette région est attestée dès la préhistoire.

<sup>17</sup> Il faudrait par exemple citer cette « civilisation » de la vallée des Merveilles, dont le musée départemental de Tende, ouvert en 1997, résume excellemment l'importance.

ques années avant notre ère lorsque les Romains créent cette province après leur victoire sur les Celto-Ligures qui la peuplent. Uni au Moyen Age dans le Comté de Provence sous l'autorité des familles de Barcelone puis d'Anjou, le pays se déchire lors de la succession de la reine Jeanne: la région niçoise reconnaît la souveraineté du duc de Savoie par la dédition de 1388, tandis que celle de Grasse reste à la Provence, puis revient à la couronne de France en 1481.

En 1792, la conquête du Comté de Nice par les troupes révolutionnaires françaises lui rétablit le nom d'Alpes-Maritimes, seul exemple d'un département qui se réfère de la sorte à l'antiquité romaine.

En 1814, à la chute de l'Empire, la province de Nice est restituée au Roi de Piémont. En 1860, en échange de son soutien aux patriotes péninsulaires, la France obtient les provinces de Savoie et de Nice, qui viennent de voter par plébiscite leur réunion à la France, suite à la réalisation de l'unité italienne. Le nouveau département des Alpes-Maritimes est alors constitué, avec l'arrondissement de Grasse démembré du département du Var par la loi du 23 juin 1860.<sup>18</sup> Toutefois, la Haute Roya, bien que liée à Nice par l'histoire, reste terre italienne pour des raisons stratégiques et ce n'est qu'en 1947, à l'issue de la seconde guerre mondiale, que Tende et la Brigue rejoindront le département des Alpes-Maritimes.

Un demi-siècle plus tard, en juin 1997, la municipalité de Nice organise les premiers Etats généraux de l'identité niçoise, répondant ainsi aux attentes de certaines associations culturelles qui, avançant cette notion, en exigeaient sa reconnaissance.<sup>19</sup> Une Charte identitaire, approuvée tout à la fois par les partenaires culturels et institutionnels, en est issue. Elle doit servir de véritable cahier des charges pour un groupe de responsables politiques et associatifs invités à suivre les débuts de mise en application de programmes aussi précis que variés. Elle prévoit, outre la mise en place de labels de la gastronomie niçoise, un programme de signalétique du cœur historique de la Cité – le vieux Nice – ainsi que la production d'outils multimédias en langue niçoise pouvant tout à la fois servir à la formation initiale des élèves et à la formation continue des habitants de Nice. La Charte identitaire et ses projets forment un ensemble de déclarations symboliques ou d'exposés techniques qui tendent à actualiser aujourd'hui l'idée d'une identité niçoise dont les éléments constitutifs méritent publicité et préservation (DUMONT 1998).

La même année 1997, le 18 septembre, le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, GINESY (1995) confirme la volonté de promouvoir l'identité de ce territoire du sud de l'arc alpin en présentant la médaille d'honneur départementale qu'il vient

---

<sup>18</sup> La loi n° 7792 du 23 juin 1860 précise exactement dans son article 1<sup>er</sup>: « Le territoire de Nice et de l'arrondissement de Grasse, distrait du département du Var, composent le département des Alpes Maritimes ».

<sup>19</sup> Cette démarche s'inscrivait notamment en réaction aux atteintes à l'identité, et par exemple aux atteintes architecturales à l'identité.

d'instituer: elle porte au verso la date de création du département – 23 juin 1860 – qui résulte de la réunion de deux territoires dissemblables cités ci-dessus et dont les relations séculaires n'ont guère été rendues aisées tant par la frontière politique que par ce tempétueux fleuve du Var, capable de crues brutales et dévastatrices, impossibles à prévoir.<sup>20</sup> Le fleuve Var demeure donc, au centre du département, une frontière culturelle historique entre le Comté de Nice rattaché récemment à la France et l'est de la Provence.

La médaille départementale représente les éléments caractéristiques de l'identité des Alpes-Maritimes, associant histoire, géographe, et architecture. Les quatre symboles de la médaille (mélèze, palmier, lys et croix) rappellent les deux ensembles géographiques et les deux ensembles historiques qui constituent le département des Alpes-Maritimes: Alpes méridionales au nord du département, littoral méditerranéen au sud, ancien comté de Nice à l'est du Var et Provence orientale à l'ouest.<sup>21</sup>

Le mélèze, conifère noble des espaces boisés d'altitude du massif alpin, porte des aiguilles fines et caduques qui illuminent les automnes du haut pays. Apprécié pour la qualité de son bois, il a toujours eu une place privilégiée dans l'économie traditionnelle.

Le palmier, plus que tout autre végétal exotique, s'est répandu sur le littoral azuréen dans les parcs et jardins des hivernants qui ont afflué sur la côte à la fin du XIXe siècle en raison du cadre exceptionnel et de la douceur de son climat. Le palmier symbolise cette Côte d'Azur moderne, riche de ses apports extérieurs et de son économie touristique.

La fleur de lys figure au centre des armes de Provence, celles de la famille d'Anjou qui a préservé son autorité sur la région grasseoise après 1388, lors de la dédition de Nice à la Savoie, créant pendant près de cinq siècles une frontière entre deux États sur le fleuve Var. On retrouve la fleur de lys, symbole de l'ancienne France, d'une Provence longtemps royale, sculptée sur les bornes qui jalonnaient cette frontière.

La croix, adoptée par la famille de Savoie dans ses armes, est l'emblème du Comté de Nice, qui a souvent fait partie des États de Savoie; elle se trouve, quant à elle, gravée sur la face des bornes frontières tournées vers le royaume Sarde.

Pour rassembler ces quatre éléments issus de l'histoire et de la géographie, la médaille départementale dessine une colonne quadrilobique, celle couramment retrouvée sur les frontons et dans les chapelles romanes des Alpes-Maritimes.

---

<sup>20</sup> Diverses crues importantes se sont produites, avec notamment de gros dégâts par inondation dans la basse plaine du Var en 1996. Quant à l'écroulement de la digue du nouveau port de commerce de Nice en construction au sud de la plate-forme de l'Aéroport, le 16 octobre 1979, faisant suite à des pluies diluviennes et à une crue importante, il semble avoir été causé plus directement par un effondrement sous-marin, par accumulation de limon issu de la crue.

<sup>21</sup> Selon la note officielle de présentation du Conseil Général.

L'année de la création (1997) de la médaille départementale n'est pas le fait du hasard: 137<sup>e</sup> année après l'établissement du département par la loi du 23 juin 1860, promulguée par Napoléon III, c'est surtout le cinquantenaire du rattachement de deux communes, Tende et la Brigue à la France (16 septembre 1947). Le choix de cette date souligne bien l'importance des effets de frontière dans les Alpes-Maritimes, frontière maritime, frontière actuelle vers l'Italie renforcée pendant la période où le désir d'intégration des immigrants italiens était important, et frontière du fleuve Var qui laisse encore des traces. Ainsi Grasse a toujours plutôt regardé vers Aix-en-Provence, et non vers Turin, et aujourd'hui ne soutient guère le voeu niçois d'être le siège d'une Cour d'appel.

#### 4 La dimension alpine de l'identité

Ces deux événements de l'année 1997 montrent l'attachement du sud de l'arc alpin à son identité. On pourrait en présenter d'autres exemples en constatant par exemple les efforts de réhabilitation des chapelles – et notamment des chapelles dites « primitives », c'est-à-dire des XVe et XVIe siècles, grande période des peintres niçois de la fin du Moyen Age,<sup>22</sup> ou baroques –, l'effort pour pérenniser la tradition des pénitents, sortes d'associations d'entraide sociale vouées à un but religieux, charitable ou social. L'art religieux des Alpes-Maritimes (BEAUCHAMPS 1993), en fait disséminé sur l'ensemble du département, apporte deux enseignements très importants sur l'identité du sud de l'arc alpin.

D'abord la diversité géographique des édifices religieux prouve que, malgré la configuration alpine du territoire, la région n'a jamais été complètement isolée ou repliée sur elle-même. Même si les hauts massifs, les vallées très encaissées provoquaient un certain isolement, les échanges intra-alpins étaient constants. Par ailleurs l'abbaye de Podora (Borgo San Dolmazzo), près de Coni, possédait plusieurs prieurés dans le diocèse de Nice, et l'abbaye de Lérins, toujours vivante dans les îles du même nom situées dans la baie de Cannes, entretenait des prieurés et des possessions dans les diocèses de Vintimille, d'Albenga et de Gênes.

Ensuite, l'art sacré et plus généralement l'architecture des Alpes-Maritimes ne sont pas issus directement des plaines, mais des Alpes, comme l'atteste l'importance des monuments religieux et civils réalisés ou inspirés par des architectes piémontais et ligures: nombre d'édifices rappellent Chambéry et ne se retrouvent guère à Draguignan ou Avignon.

---

<sup>22</sup> Ces peintres traversaient les Alpes au gré de leurs ouvrages et venaient souvent de Turin où étaient la capitale et la Cour.

Cet exemple montre que l'identité historique des Alpes-Maritimes est beaucoup plus alpine que le croit le touriste de passage sur la promenade des Anglais. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'essentiel de la vie active du département est concentré dans la zone de montagne et le relatif essor économique est rendu possible grâce à d'importants flux d'échanges alpins. En toute logique, les Alpes-Maritimes exploitent deux grandes voies de circulation, permettant notamment un volumineux trafic de sel, entre la mer et Turin.

Aujourd'hui, l'identité des Alpes-Maritimes et l'identité niçoise (BARELLI et ROCCA 1995), qui plongent leurs racines dans une lointaine histoire, ne sont pas laissées à l'abandon. De fait, cette région est sans doute la seule de France où l'éducation nationale organise l'enseignement de trois langues spécifiques; le nissard, le provençal, le corse (en raison d'une présence insulaire importante), et le contrôle de l'enseignement du monégasque à Monaco.

## 5 La prédominance de la Côte d'Azur, première phase d'internationalisation

Au XIXe siècle, Nice fait peu à peu prospérer le charme de son climat qui avait commencé d'attirer des Anglais vers les années 1750. L'internationalisation s'accroît dès que Gênes entre, en 1815, dans la sphère piémontaise, et devient le port du Piémont, rôle précédemment dévolu à Nice (HERMITTE 1969). Dans un climat d'agriculture attardée, d'industrie quasi-inexistante et de trafic restreint, le Comté de Nice joue la carte de la fonction d'accueil. A la suite de Lord et Lady Cavendish, les premiers Anglais retiennent Nice pour hiverner, car cette ville de 16 000 habitants possède un minimum de services et se trouve au delà de la frontière de la France, l'ennemi héréditaire. Ils sont très tôt suivis par les Russes, dont la flotte louera la rade de Villefranche.

Durant une première période, alors que l'internationalisation des échanges est encore mesurée, le grand axe économique demeure l'axe Nice-Turin via Tende. Son importance est confirmée par le percement du tunnel routier du col de Tende, de 1873 à 1882 (3,2 km). En 1887, Stéphane Liégeois baptise le littoral des Alpes-Maritimes, qui va devenir le premier espace touristique français, « Côte d'Azur ». Parallèlement, l'arrivée du chemin de fer<sup>23</sup> Paris-Nice ou plutôt Marseille-Nice multiplie les flux touristiques. S'il est vrai que Nice n'a pratiquement pas d'expérience industrielle, il ne faut pas omettre celle de Grasse où prend naissance, fin XVIIe siècle, la ganterie parfumée, mise à la mode par l'Italie. Et, au XIXe siècle, Grasse devient la capitale mondiale de la parfumerie.

---

<sup>23</sup> A Cannes en 1863, Nice en 1864, Monaco en 1868 et Menton en 1869.

Dès la première moitié du XXe siècle, les mouvements migratoires vont considérablement modifier la place des Alpes-Maritimes, connu sous le nom de Riviera française (*French Riviera*) et d'abord sa physionomie démographique. En 1901, le département compte 297 000 habitants, soit 0,7% de la population de la France et 16,3% de la région. Il se situe au soixante quatorzième rang des 92 départements français par l'effectif de sa population. Au recensement de 1946, les Alpes-Maritimes, avec 452 000 habitants, pèsent désormais 1,1% de la population de la France et 20,4% de sa région. Alors que la population de la France a stagné, du fait des deux guerres mondiales et des comportements malthusiens de sa population, celle des Alpes-Maritimes augmente de 52%, essentiellement en raison de l'important apport migratoire venu notamment de l'Italie voisine et des Russes blancs.

Dans la première phase d'internationalisation, ces populations trouvent des possibilités d'emploi avec le développement d'un tourisme aristocratique symbolisé par les grands hôtels alors construits pour accueillir une clientèle essentiellement anglaise. Puis la crise de 1929 tarit cette clientèle et plusieurs hôtels sont vendus et transformés: ils sont aujourd'hui toujours présents dans le paysage architectural, symbolisant cette première phase de mondialisation de la Côte d'Azur: le Régina, construit spécialement pour la Reine Victoria, ou le Winter Palace à Menton sont vendus par appartements, le Parc impérial est sans doute le plus beau lycée de Nice, comme le Bristol à Cannes...

## 6 L'après-guerre et l'apport démographique

Après la seconde guerre mondiale, les activités touristiques des Alpes-Maritimes reprennent et s'élargissent, avec deux changements majeurs: d'une part les congés payés et les Trente glorieuses facilitent la diversification sociale des flux touristiques et, par exemple, le développement d'un tourisme de masse. D'autre part, le tourisme d'été remplace le tourisme d'hiver.

En même temps l'ouverture à l'aviation commerciale, en 1946, de l'aéroport de Nice-le-Var, grâce à l'utilisation de la piste en dur construite en 1944 par les troupes alliées, est un événement majeur. Le caractère international de la Côte d'Azur se renforce dès cette ouverture avec la venue, outre Air France, des compagnies étrangères SAS et Sabéna (1946), puis British European Airways et Swissair (1949). Dans sa première année d'exercice, l'aéroport voit défiler 34 230 passagers; puis son développement extrêmement rapide va favoriser toutes les formes de tourisme.

L'expansion démographique de la seconde moitié du XXe siècle amplifie celle de la première. Du recensement de 1946 à celui de 1999, les Alpes-Maritimes<sup>24</sup> passent de 452 000 à 1 007 000 habitants, soit une progression de 123%, tandis que la France

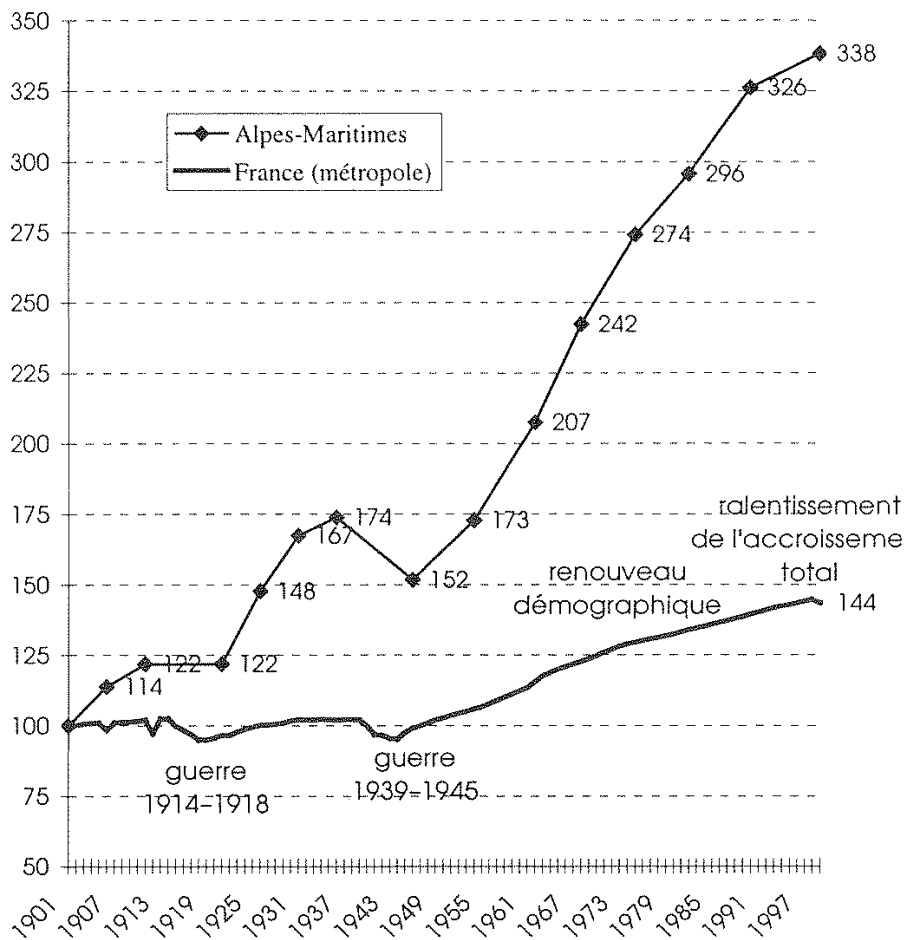
---

<sup>24</sup> Sur l'évolution de la région par rapport aux autres régions françaises (DUMONT 1996a).



(métropole) passe de 40,686 à 58,426 millions d'habitants (+ 43,6%). Au recensement de 1999, les Alpes-Maritimes deviennent le vingtième département français par leur population.<sup>25</sup>

Figure 3: L'évolution de la population des Alpes-Maritimes et de la France au XXe siècle (base 100 = 1901)



Annotation: Tandis que la population de la France augmente de 45% pendant le siècle, les Alpes-Maritimes multiplient leur population par 3,5 et passent du 64ième au 20ième rang des départements.

Source: Chiffres: Insee résultats & Insee première; dessiné par G.-F. DUMONT.

<sup>25</sup> Sur les 96 départements métropolitains, à la suite de la création de 4 départements supplémentaires en Ile-de-France.

Le dynamisme démographique des Alpes-Maritimes s'explique par deux types de mouvement migratoire, précédant le troisième, lié à l'attraction de personnes actives du fait du développement de Sophia Antipolis: le premier concerne des retraités attirés par son climat et ses conditions de vie, et accentue l'essor d'une économie résidentielle.

Le second résulte de la décolonisation qui fait bénéficier les Alpes-Maritimes du repli nord-africain: des dizaines de milliers de rapatriés, espérant conserver certains avantages climatiques et certaines parentés de paysage, choisissent le rivage méditerranéen. Leur choix installe la prépondérance démographique, désormais incontestable, des zones littorales sur le moyen et le haut pays car ils ne s'intéressent guère aux sommets escarpés qui se dressent derrière eux. Parallèlement, cette population plutôt jeune apporte deux niveaux de compétence; le premier est universitaire: de toutes les jeunes universités françaises, celle de Nice, créée le 20 avril 1965, est sans doute celle dont la renommée scientifique progresse assez vite, car elle hérite de professeurs de très grande qualité, expérimentés, venus des anciennes colonies. La seconde compétence s'inscrit parfaitement dans la logique économique d'alors des Alpes-Maritimes. Les Français d'Afrique du Nord sont, pour beaucoup d'entre eux, des petits et moyens commerçants. Ils vont donc s'insérer dans l'économie touristique et renforcer deux de ses axes traditionnels, ceux du commerce et des services.

Au début des années 1960, l'industrie reste le parent pauvre: la plus grande zone industrielle du département, celle de Carros (230 hectares), n'est occupée qu'à 15% (HERMITTE 1969).<sup>26</sup> Certes, de nombreux bâtiments d'entreprise apparaissent le long de la nationale 7, de Cannes à Nice, mais il s'agit d'entrepôts, puis d'enseignes commerciales, et non d'usines ou de bureaux d'étude.

## 7 D'IBM à la diversification

Le troisième type d'apport démographique débute dans les années 1960 et va prendre une part croissante dans les flux de population, mais surtout dans un nouveau développement local. Quelques années auparavant, en 1955, les pouvoirs publics parisiens<sup>27</sup> ont instauré un Comité de décentralisation (DUMONT 1994) pour tenter de réagir à l'instauration d'une France hypertrophiée dans sa capitale politique et désertifiée dans sa province (il n'y a alors que deux types de Français, les Parisiens et les provinciaux, et on ne parle pas encore de régions). Dans le même temps, l'entreprise informatique IBM cherche une nouvelle implantation pour son centre de recherches, à l'étroit dans la capitale.

---

<sup>26</sup> Ce taux est le signe d'une réelle lenteur de démarrage de l'occupation de cette zone, qui s'est finalement remplie.

<sup>27</sup> Il s'agit alors de la décentralisation des entreprises, non de la décentralisation politique, dont les premiers pas ne seront décidés qu'à partir de 1982.

Les membres du Comité de décentralisation observant la situation américaine et notamment le développement économique de Los Angeles ou de Miami, favorisé par l'importance du soleil, du climat, de l'environnement (*sun belt*), l'Etat accepte qu'IBM agrandisse son unité de production de Corbeil, au sud de Paris, à condition de décentraliser<sup>28</sup> son centre de recherches. Contacts pris avec plusieurs villes de province, le 17 décembre 1961, les premiers personnels transférés arrivent à La Gaude, commune située sur la rive droite du Var, à 15 km de Nice, grâce à l'Etat, mais tout autant au sénateur Emile Hugues, maire de Vence, qui comprend et plaide, souvent dans l'indifférence, l'intérêt du projet. Le choix du site par IBM est notamment justifié par trois éléments: l'engagement de l'amélioration des installations téléphoniques pour faciliter les télécommunications avec les centres IBM en France, la certitude qu'une faculté des Sciences est effectivement en cours de construction et que les enfants – encore jeunes – des personnels, pourront suivre un cursus universitaire sans devoir aller à Aix-en-Provence, à Lyon ou à Paris. Le troisième élément, peut-être le plus essentiel, est la proximité d'un important aéroport, déjà desservi par neuf des plus grandes compagnies mondiales. Ce dernier vient d'ailleurs de bénéficier, quelques années auparavant, d'une importante rénovation, inaugurée le 2 décembre 1957, et d'être rebaptisé « Nice-Côte d'Azur ».

Pour les Alpes-Maritimes, les années 1960–62 marquent donc une véritable révolution. Outre IBM, une grande société américaine, Texas Instruments s'installe provisoirement à Nice en 1960, grâce à un pont aérien entre Dallas et l'aéroport de Nice Côte d'Azur, et finalement début 1964 à Villeneuve-Loubet où la patente, ancêtre de la taxe professionnelle, est moins chère (FOUCH 1985).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1960, Pierre LAFFITTE, ingénieur en chef des mines et futur sénateur, publie dans « Le Monde », un article intitulé « Le quartier latin aux champs », où s'exprime l'idée qui se concrétisera par la technopole de Sophia-Antipolis. Un nombre croissant de conseillers généraux souhaitent une politique énergique de développement économique, anticipant sur une législation dont la règle est alors l'interdiction de toute intervention des collectivités dans le domaine économique, sauf à titre exceptionnel (DUMONT 1996b).

Après les premières installations d'I.B.M. et de Texas Instruments, le projet de diversifier l'économie des Alpes-Maritimes, en y attirant laboratoires et centres de recherche, continue d'avancer. Il est repris en 1968 par la création d'une organisation d'Etudes et d'Aménagement des Alpes-Maritimes, et le 21 juillet 1969, par la création de l'Association Sophia Antipolis. Trois ans plus tard, le 20 avril 1972, c'est l'approbation du principe de la création, sur le plateau de Valbonne, d'un parc d'activités scientifiques, industrielles et tertiaires de haut niveau et de portée internationale. L'endroit est un vaste terrain de 2300 hectares, à 22 km de Nice, 8 d'Antibes et 15 de Cannes, essentiellement forestier, vierge de tout réseau, quasiment sauvage, seulement

---

<sup>28</sup> C'est le verbe alors employé. Depuis 1991, on utilise plutôt le verbe « délocaliser ».

connu des chasseurs et de quelques familiers. Le 13 mars 1974, le CIAT, Comité International d'Aménagement du Territoire, approuve la réalisation d'un « Parc international d'activités de Valbonne ». Après bien des péripéties, la qualification « international » est reconnue par le gouvernement français à un projet concernant les Alpes-Maritimes.

## 8 Le développement de l'internationalité

Grâce à l'installation d'IBM, de Texas Instruments et de Thomson C.S.F., puis par la technopole de Sophia-Antipolis, les Alpes-Maritimes, tout en promouvant l'importance de leur économie touristique et résidentielle, vont devenir un pays de hautes technologies.<sup>29</sup> Conçue à l'origine comme centre de recherche et de développement, la technopole de Sophia-Antipolis se révèle également être, tout particulièrement pour les entreprises américaines, un centre de services pour leurs clients européens.<sup>30</sup>

Ainsi, les Alpes-Maritimes complètent leur renommée touristique avec une notoriété mondiale dans des secteurs d'activité fondamentaux: sciences et technologies de l'information, télécommunications, multimédia, internet, sciences et technologies de la santé, chimie fine, biotechnologies, sciences de la terre et énergie. Dans le même temps, les Alpes-Maritimes multiplient les initiatives transfrontalières<sup>31</sup> et diversifient les types de tourisme, notamment en développant le tourisme d'affaires.

---

<sup>29</sup> Cette caractéristique, dans un système administratif et budgétaire français alors très centralisé – et qui le demeure pour une grande part – provient de décisions exogènes, heureusement favorisées par quatre personnalités dont le rôle fut essentiel: Le sénateur Emile Hugues et le futur sénateur Pierre Laffitte, le Préfet Lambertin (à qui le Conseil des ministres accordera un mandat particulièrement et heureusement long) et Jean-Jacques Robert, alors Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

<sup>30</sup> Franlab Arlab, filiale de l'Institut français du pétrole, a été la première entreprise à s'installer sur le site de Sophia en 1974. Au 1er janvier 1999, après vingt-cinq ans d'existence, la technopole compte 20 530 emplois et 1164 raisons sociales. Cf. « Sophia Antipolis », supplément à « Nice-Matin », 17 juin 1999.

<sup>31</sup> Dès 1991, la carte Interreg de la Commission des Communautés européennes inclut effectivement les Alpes-Maritimes parmi les régions frontalières concernées par le programme. En revanche, bien que comportant un encart sur « les régions de montagne et de haute altitude », l'existence géographique d'un arc alpin n'est pas soulignée: cf. « Europe 2000, les perspectives de développement du territoire communautaire », Bruxelles, 7 novembre 1991. En revanche, en novembre 1993, la DIRECTION GENERAL DES POLITIQUES REGIONALES DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENES publie un rapport intitulé « Etude prospective des régions de l'arc alpin et péri-alpin ». Cf. également les travaux d'études menés dans le cadre de Europe 2000 (COMMISSION EUROPEENNE, DG XVI, 1995); les orientations du volet 3 des Programmes d'Initiatives Communautaires Interreg III, 1999.

Tableau 2: Les entreprises à capitaux étrangers sur la technopole de Sophia Antipolis (1er janvier 1999)

pays	nombre de raisons sociales	proportion du total des raisons sociales étrangères	nombre d'emplois	proportion du nombre total des emplois toutes origines
Allemagne	14	11%	194	4%
Espagne	2	2%	841	17%
Grande-Bretagne	16	13%	171	3%
Italie	4	3%	60	1%
Autres Europe	29	24%	855	17%
TOTAL EUROPE	65	53%	2121	43%
Amérique Nord	48	39%	2284	47%
Asie	2	2%	31	1%
Autres	8	7%	474	10%
TOTAL ETRANGER	123	100%	4910	100%

Source: Chiffres: SAEM Sophia Antipolis; dessiné par G.-F. DUMONT.

La révolution économique des Alpes-Maritimes est stimulée par la création, par le Conseil Général en 1984, d'une agence de promotion économique, Côte d'Azur Développement, dont l'objet est d'attirer des entreprises correspondant au projet économique territorial. Dix ans plus tard, le 20 septembre 1994, l'efficiante de cette agence fait l'objet d'une reconnaissance internationale lorsqu'elle devient lauréate, avec sept autres, du magazine international *Corporate location*. L'internationalité est réussie, ainsi que le précise le rapport annuel de Côte d'Azur Développement C.A.D.: « La Côte d'Azur demeure le seul territoire réellement international en dehors de Paris, et c'est là un atout indispensable dont le C.A.D. ne peut se passer. Notre stratégie marketing, toute entière dédiée au marché des entreprises à capitaux mobiles, exige une capacité forte à proposer un territoire internationalement « neutre », c'est-à-dire un lieu où non seulement l'entreprise nouvellement implantée mais aussi son personnel délocalisé, pourront à la fois évoluer dans un environnement économique et technologique ouverts et conserver une continuité culturelle et linguistique » (MASCARELLI 1994: 18).

## 9 De l'internationalité à la valorisation du multiculturel

Dans le même temps s'accroît la globalisation du monde, que je définis comme « l'ensemble des processus politiques visant à la mise en place d'une organisation planétaire unique des marchés, ces derniers étant de moins en moins segmentés ou rendus hétérogènes par les frontières existantes entre les espaces nationaux » (DU-

MONT et al. 1999). Même si le département des Alpes-Maritimes reste un « finistère », éloigné des lieux de pouvoir (Paris, Rome, Bruxelles), à l'extrémité d'un arc alpin qui demeure un ensemble géopolitique extrêmement morcelé (DUMONT et al. 1999).

Dans ce contexte, la réussite économique du sud de l'arc alpin n'est pas une certitude pour l'avenir. Certes, elle tient notamment à un point fort, les télécommunications,<sup>32</sup> et à une infrastructure essentielle, l'aéroport Nice Côte d'Azur, cordon ombilical qui relie les Alpes-Maritimes à la quasi-totalité des villes importantes de la planète. Fêtant son cinquantième anniversaire en 1996, il publie des chiffres impressionnants: 6,5 millions de passagers dans l'année, la seconde place française après Paris, 4 305 emplois sur la plate-forme (contre 2 en 1946), 49 compagnies aériennes, 90 destinations dans le monde.<sup>33</sup> Ainsi, chaque phase d'internationalité a été ponctuée par une nouvelle infrastructure exerçant un rôle essentiel pour une étape, également nouvelle, de développement. L'arrivée du train au XIXe siècle a donné une accélération décisive au tourisme international. Puis la réalisation d'une route nationale a démultiplié le tourisme balnéaire. Ensuite, l'aéroport a permis d'attirer des entreprises internationales et exercé un rôle clef pour la réussite du projet Sophia Antipolis.

Mais aujourd'hui, les autres infrastructures des Alpes-Maritimes et de Nice sont plutôt en retard: transports publics, transports ferroviaires, transports en commun, et même équipements universitaires; la ville de Nice en souffre tout particulièrement: attirer des entreprises lui est difficile compte tenu du coût et de la rareté du foncier, de la fiscalité élevée, des problèmes de circulation, de sécurité et de transport. Or Nice et les Alpes-Maritimes doivent, en même temps, aider le tourisme, qui fournit l'essentiel des ressources économiques aujourd'hui, et dégager des moyens pour diversifier leur développement économique à l'avenir.

En particulier manquent deux chaînons pour faciliter les échanges et pour relier les Alpes-Maritimes et Nice à leur histoire: dans le réseau Nord-Sud, la route du sel Nice-Cunéo, en dépit de délicats passages montagneux, était un lien très fort vers les Alpes et, au delà, le Piémont avec Turin;<sup>34</sup> dans le réseau Est-Ouest, le chemin de fer du littoral, en multipliant ces ouvrages d'art que sont les tunnels, avait apporté une richesse considérable. Sans lui le développement d'un minuscule rocher comme Monaco, auquel personne ne s'intéressait, n'aurait pas été possible.<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> « Télécommunications, le premier atout de Sophia », titre un article de l'édition spéciale de « Nice-Matin », « Sophia Antipolis horizon 2030 », juin 1999, p. 30.

<sup>33</sup> Les chiffres 1998 de l'aéroport indiquent 8 millions de passagers et le chiffre de 12 millions est projeté pour 2010.

<sup>34</sup> Les communications avec les autres Alpes françaises restent également à améliorer.

<sup>35</sup> Monaco a inauguré en décembre 1999 sa gare devenue souterraine et la mise en tunnel du chemin de fer, ce qui lui fait gagner trois hectares de terrains.

Au tournant du millénaire, les deux axes Nord-Sud et Ouest-Est existent toujours. Mais, hormis l'autoroute Ouest-Est, relativement saturé et dont le dédoublement est « en projet » depuis les années 1970, les quelques aménagements dont ils ont bénéficié au cours du XXe siècle sont limités, par rapport aux progrès des réseaux ferroviaires (TGV) ou autoroutiers des autres régions de l'Europe. Un grand projet avait été établi dans le cadre de la Commission intergouvernementale pour la liaison Nice-Cunéo qui s'est réunie à Paris pour la première fois le 27 mai 1994. Etait envisagée une liaison par les vallées de la Tinée et de la Stura et la reconstruction du tunnel de Tende, avec son raccordement aux routes existantes. Cette Commission a même publié plusieurs lettres exposant le projet et ses avancées. Il s'agissait de « modifier profondément le positionnement des Alpes-Maritimes dans l'espace régional de l'Europe du Sud » (GINESY 1995). Ce projet semble aujourd'hui aux oubliettes et la question des liaisons intra-alpines du sud, tant entre les régions françaises qu'entre les régions italiennes, reste posée. Cela prouve la difficulté des régions alpines à se faire entendre des responsables nationaux ou européens.

Plus généralement, le caractère économique bipolaire des Alpes-Maritimes, tourisme et hautes technologies, ne crée pas à lui seul un développement endogène, d'autant que la culture du risque et de la création d'entreprises restent peu encouragées en France.<sup>36</sup> Aussi les responsables des Alpes-Maritimes demeurent convaincus que l'apport extérieur est fondamental pour le développement local: « Si la Côte d'Azur n'avait plus cette source de croissance d'origine externe, qui vivifie au surplus son tissu propre, elle entrerait en récession et pourrait être véritablement sinistrée » (MASCARELLI 1994).

Or combattre ces difficultés suppose à la fois une nouvelle mobilisation des acteurs locaux, des décisions et, compte tenu du système politique français, des contributions financières du budget de l'Etat.

Après le vote de la loi d'aménagement et de développement du territoire de février 1995, l'occasion se présente. La Côte d'Azur est retenue, par le conseil des ministres du 21 février 1996, comme l'un des cinq sites français devant élaborer une « Directive territoriale d'aménagement » (D.T.A.).

Une vaste réflexion est alors engagée sous l'égide de la Préfecture, du Conseil Général, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Ville de Nice, afin de soutenir le développement économique des Alpes-Maritimes à l'ère de la globalisation et de l'intégration européenne. Elle est lancée par les quatre institutions le 29 mars 1996, sous l'intitulé: « Partenaires pour la relance de l'économie et de l'emploi de la Métropole Azurienne ».

Six commissions de travail, réunissant tous les secteurs départementaux, élaborent un projet complet de développement dont les étapes de travail sont synthétisées dans

---

<sup>36</sup> Que le lecteur m'autorise un témoignage personnel: les initiatives que j'avais lancées en tant que Recteur de l'Académie de Nice ont été suspendues à la cessation de mes fonctions.

deux numéros d'une nouvelle publication intitulée « La lettre Métropole Côte d'Azur »<sup>37</sup>. Conformément à la loi, cette dynamique est orchestrée en grande partie par l'Etat: la « charte pour la relance du développement économique des Alpes-Maritimes », signée le 24 novembre 1996, présente les intervenants principaux de chaque projet et met d'ailleurs en évidence la place de l'Etat, plus particulièrement dans l'aménagement du territoire.

Le 17 juin 1997, le Préfet présente une synthèse des études préalables du projet de Direction de l'Aménagement du Territoire. Puis les évolutions politiques nationales interfèrent: l'annonce d'un plan ambitieux, prévu en mai 1997, doit être retardée, car la France entre en campagne électorale, à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République. Il en ressort une nouvelle majorité politique à Paris, une autre conception de l'aménagement du territoire et le projet, intitulé Métropole Côte d'Azur, est ajourné.

Néanmoins, l'élan de réflexion pour s'adapter à la globalisation ne se dément pas. Ainsi le Conseil municipal de la ville de Nice adopte, à l'unanimité, le 19 décembre 1997, un « rapport d'orientation sur une politique pour le développement économique »,<sup>38</sup> et le Conseil général des Alpes-Maritimes poursuit ses efforts de promotion économique. D'un côté, les élus politiques et consulaires poursuivent la réflexion et « un projet de territoire » est voté dans les mêmes termes par le Conseil Général en janvier 1999, par la Chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur en février 1999, et par le conseil municipal de Nice en mars 1999. De l'autre, l'Etat poursuit la procédure D.T.A. avec la soumission aux élus d'un document de travail le 6 décembre 1999. Si cette procédure ne débouchait pas sur des engagements financiers de l'Etat facilitant le développement local, elle apporterait plus d'inconvénients que d'avantages: d'une part, elle a déjà pour effet de suspendre toute décision structurante pendant son déroulement; d'autre part, elle risquerait d'ajouter seulement un corset réglementaire supplémentaire compliquant le contexte juridique déjà touffu de l'aménagement du territoire du sud de l'arc alpin.

L'inquiétude face à la compétition mondiale entre les territoires renouvelle la réflexion et trouve sa réponse conceptuelle. En dépit de leur caractère périphériques, les Alpes-Maritimes et Nice sont internationales, personne n'en doute, notamment grâce à un aéroport sans lequel rien ne serait possible. Mais il y a de plus en plus, de part le monde, des territoires qui peuvent également se vanter d'être « internationaux ». Un positionnement plus pertinent s'avère donc nécessaire. Une nouvelle analyse conduit à établir que les Alpes-Maritimes, ayant profité très tôt d'une réelle internationalité, ont pour originalité un caractère économique multiculturel. Les personnes de nationalité française qui y vivent ont des racines fort diverses, niçoise, provençale, italienne, arménienne, russe, nord-africaine..., mais aussi lorraine, picarde, bretonne,

---

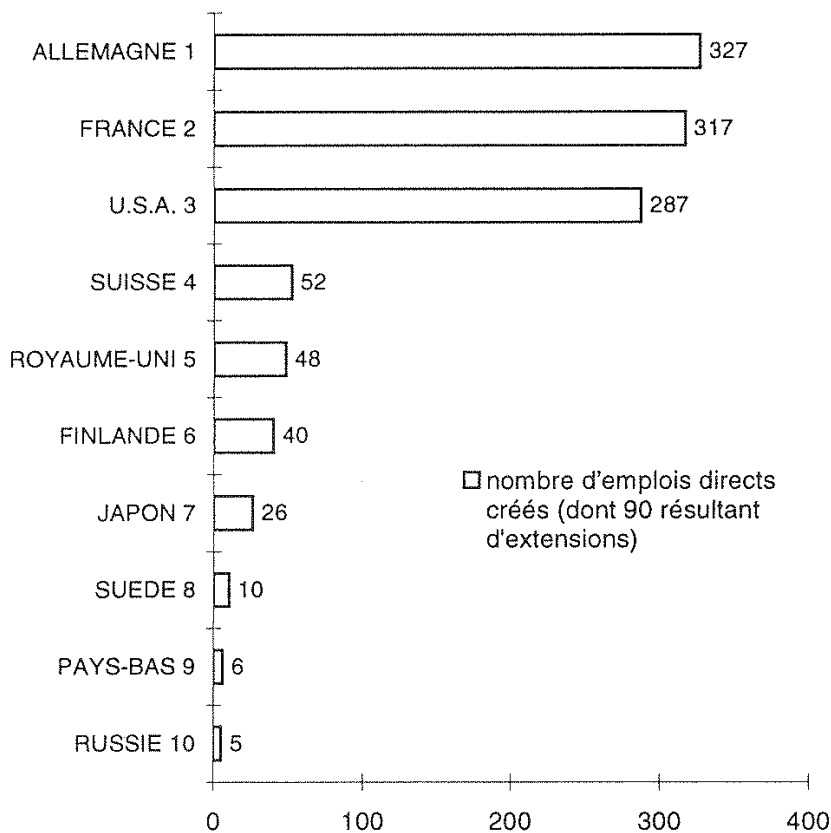
<sup>37</sup> Novembre 1996 et février 1997.

<sup>38</sup> Mairie de Nice, agence municipale économique, 1997.



alsacienne... Quant aux communautés étrangères, elles y sont de plus en plus importantes;<sup>39</sup> certaines ont la chance d'apprécier l'existence d'un établissement scolaire international à Valbonne, qui permet à leurs enfants de connaître la culture française tout en étant éduqués dans la langue de leurs parents.<sup>40</sup>

Figure 4: L'origine nationale des emplois d'origine externe créés dans les Alpes-Maritimes en 1998



Source: Chiffres: CAD Rapport d'activité 1998; dessiné par G.-F. DUMONT.

Le deuxième constat, la provenance nationale des emplois d'origine externe créés par des entreprises qui s'implantent, souligne la diversité des communautés étrangères.

<sup>39</sup> Cet adjectif est à relativiser pour la communauté italienne, largement naturalisée.

<sup>40</sup> Il convient en outre de signaler la diffusion de radios en langue anglaise et allemande, un journal allemand rédigé à Menton intitulé le « Riviera Zeitung ».

Au total, outre son internationalité, les Alpes-Maritimes et Nice offrent, dans un monde de plus en plus globalisé, une spécificité humaine et économique, un caractère multiculturel qui peut être promu et valorisé, et susceptible de les positionner différemment par rapport à d'autres territoires concurrents.

En souhaitant, face à la compétition économique mondiale entre les territoires, promouvoir l'aspect multiculturel de leur réalité territoriale, les Alpes-Maritimes seraient-elles en danger de perdre leur identité historique? La réponse à cette question apparaît négative: dès son origine sous les Romains, les Alpes-Maritimes étaient une terre de brassage de populations; formées comme département en 1860, elles sont initialement multiculturelles, additionnant l'identité niçoise, issue du Comté de Nice, avec l'identité provençale et française. Depuis la seconde guerre mondiale, les efforts conduits pour effacer la frontière franco-italienne (qui était devenue, avec Mussolini, une barrière) n'ont pas cessé,<sup>41</sup> dans le but de faire revivre la réalité multiculturelle de ce sud de l'arc alpin.

Toute identité européenne authentique est plurielle (DUMONT et al. 1999). On peut être fier d'avoir, à la fois, une identité locale, régionale, nationale, européenne et de citoyen du monde. Pourquoi ne pourrait-on promouvoir avec la même intensité les racines de l'identité niçoise et valoriser la dimension multiculturelle de sa région?<sup>42</sup> Il n'y a pas de dialogue culturel entre des personnes sans identité; le multiculturel suppose que chacun soit porteur de valeurs pour les faire connaître ou pour comprendre la différence de l'autre.

En valorisant les apports de son identité, comme les deux décisions de 1997 citées au début de cette étude l'ont signalé, les Alpes-Maritimes et Nice ont compris que, pour réussir dans un contexte de globalisation, il est plus que jamais nécessaire de savoir d'où l'on vient. S'adapter à la globalisation, c'est donc faire de la « glocalisation », c'est-à-dire à la fois répondre aux nécessités du global et déployer une identité locale.

En définitive, l'argument utilisable par les Alpes-Maritimes et Nice pour peser dans un monde globalisé, leur aspect multiculturel, consiste à rester fidèle à la pensée de celui qui a longtemps dirigé le Centre universitaire méditerranéen, Paul Valéry, écrivant: « enrichissons-nous de nos différences ».

---

<sup>41</sup> Cf. par exemple INSTITUT DU DROIT ET DE LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT (1997); ESTROSI (1996); les publications du L.A.C.E. (Linkage Assistance and Cooperation for European Border Regions), Observatoire pour la coopération transfrontalière, Gronau (Allemagne).

<sup>42</sup> Il conviendrait en particulier de citer les réalisations et les projets des deux villes frontalières, Menton et Vintimille.

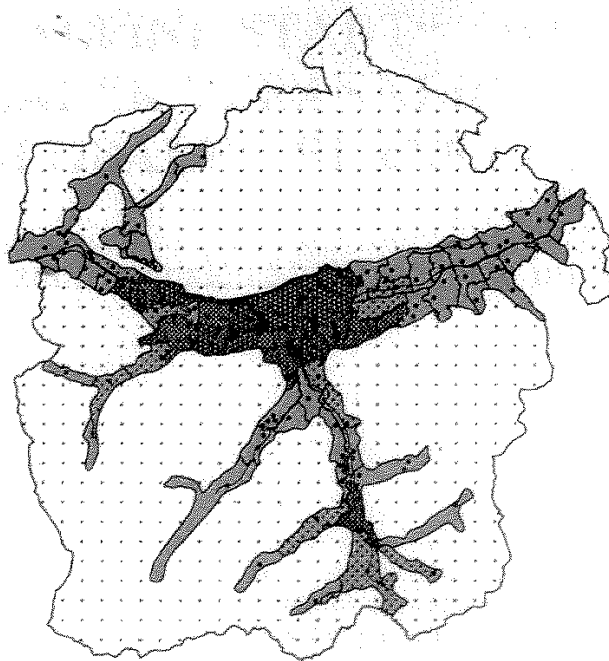
### *Bibliographie*

- BARELLI, H. et R. ROCCA, 1995. Histoire de l'identité niçoise, Nice: Editions Serre.
- BEAUCHAMPS, P. de, 1993. L'art religieux dans les Alpes Maritimes. Aix-en-Provence: Editions Edisud.
- COMMISSION EUROPEENNE (ed.), 1991. Europe 2000, les perspectives de développement du territoire communautaire. Bruxelles, 7 novembre 1991.
- DIRECTION GENERALE DES POLITIQUES REGIONALES DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENES (ed.), 1993. Etude prospective des régions de l'arc alpin et péri-alpin. Rapport, novembre 1993.
- DUMONT, G.-F., 1994. L'aménagement du territoire. Paris: Editions d'organisation.
- DUMONT, G.-F., 1996a. Les spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire. Paris: Editions des Journaux officiels.
- DUMONT, G.-F., 1996b. La naissance des politiques économiques locales. Paris: Les cahiers du Crépif., juin: 17-28.
- DUMONT, G.-F., 1998. Culture, espace et société: le cas de l'identité niçoise, Dans: Le voyage inachevé. Paris: Editions de l'ORSTOM.
- DUMONT, G.-F. (sans ans). La dimension économique de la géopolitique méditerranéenne. Dans: Mare Nostrum (à paraître).
- DUMONT, G.-F. (sans ans). Les Français (à paraître).
- DUMONT G.-F. et al., 1998. L'arc alpin. Zurich – Paris: Economica et Thésis Verlag.
- DUMONT, G.-F. et al., 1999. Les racines de l'identité européenne. Paris: Economica.
- ESTROSI, C., 1996. La coopération transfrontalière au service de l'aménagement du territoire. Paris: Editions des journaux officiels.
- FOUICH, R., 1985. Sophia Antipolis. Nice: Editions Ciais.
- GINESY, C., 1995. La lettre de la liaison Nice-Cunéo 3. octobre 1995, Marseille – Torino.
- HERMITTE, J., 1969. Circulation et croissance dans les Alpes-Maritimes. Dans: La Méditerranée de 1919 à 1939. Paris: Sevpen.
- INSTITUT DU DROIT ET DE LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT (ed.) 1997. La coopération transfrontalière franco-italienne. Rapport. Nice: Z'Editions.
- MASCARELLI, J.-P., 1994. Rapport d'activité 1994, Nice, Côte d'azur développement: 3.

AXEL BORSDORF und MICHAELA PAAL (HG.)

**DIE „ALPINE STADT“ ZWISCHEN  
LOKALER VERANKERUNG UND  
GLOBALER VERNETZUNG**

BEITRÄGE ZUR REGIONALEN STADTFORSCHUNG  
IM ALPENRAUM



**ISR-FORSCHUNGSBERICHTE**

HERAUSGEGEBEN VOM  
INSTITUT FÜR STADT- UND REGIONALFORSCHUNG

HEFT 20

VERLAG DER ÖSTERREICHISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN  
WIEN 2000

ISBN 3-7001-2891-6